

**Délibération 2024-04**

**Point de l'ordre du jour : I**

**Objet :** Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2024

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

**Vote unique :**

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 7 juin 2024.

Nombres de votants :

Pour :

19

Contre :

0

Abstentions :

0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 27 septembre 2024

Pour extrait conforme,  
Le Président du conseil scientifique



*Annexe : Procès-verbal de la séance du 7 juin 2024*

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS - 07/06/2024 - D.2024-03

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :

# Conseil scientifique

---

**7 juin 2024**

## Projet de procès-verbal

		NOM	Prénom	Emargement
Présidence du CS (parmi les personnalités qualifiées)	<b>IRT SystemX</b>	AKNIN	<b>Patrice</b>	Présent
Personnalités qualifiées	<b>Flying Whales</b>	ALLANO	<b>Sylvain</b>	Présent
	<b>Institut d'Optique Graduate School</b>	ASPECT	<b>Alain</b>	Excusé
	<b>Université Paris-Saclay</b>	BURY-MONE	<b>Stéphanie</b>	Présente
	<b>Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences du Numérique</b>	COHEN-BOULAKIA	<b>Sarah</b>	Présente
	<b>Geneva Graduate Institute</b>	MALLARD	<b>Grégoire</b>	Présent
	<b>Université Paris-Saclay Faculté des Sciences</b>	MEALLET	<b>Rachel</b>	Présente
	<b>Ecole Normale Supérieure Lyon</b>	PICARD	<b>Emmanuelle</b>	Présente
	<b>Centre de Nanosciences et Nanotechnologies</b>	SAGNES	<b>Isabelle</b>	Excusée
	<b>Centre National de la Recherche Scientifique</b>	SERRES	<b>Solveig</b>	Excusée
Représentant-e-s d'institutions partenaires	<b>Pour l'Ecole normale supérieure</b>	CHRISTOPHE	<b>Anne</b>	Présente
	<b>Pour l'Université de Paris</b>	KUBLER	<b>Nathalie</b>	Mandat à Patrice AKNIN

	<b>Pour le CNRS</b>	<b>PETIT</b>	<b>Sabine</b>	Excusée
	<b>Pour Inria</b>	<b>THIRION</b>	<b>Bertrand</b>	Présent
	<b>Pour l'Académie des sciences</b>	<b>FORGET</b>	<b>François</b>	Présent
		<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Emargement</b>
Collège A (professeurs des universités)	<b>Centre Borelli</b>	<b>ALAZARD</b>	<b>Thomas</b>	Présent
	<b>ISP</b>	<b>ALBE</b>	<b>Virginie</b>	Présente
	<b>PPSM</b>	<b>LERAY</b>	<b>Isabelle</b>	Mandat à Thomas RODET
	<b>DER Nikola Tesla</b>	<b>RODET</b>	<b>Thomas</b>	Présent
Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)	<b>SATIE</b>	<b>ABBAS TURKI</b>	<b>Mohamed</b>	Excusé
	<b>LMPS</b>	<b>AMLANI</b>	<b>Faisal</b>	Présent
	<b>LMPS</b>	<b>FAU</b>	<b>Amélie</b>	Absente
	<b>LBPA</b>	<b>ZEGHOUF</b>	<b>Mahel</b>	Présente
Ingénieurs de recherche	<b>PPSM</b>	<b>GALMICHE</b>	<b>Laurent</b>	Présent
Usagers de l'Ecole	<b>DER CHIMIE</b>	<b>POLLIEN (titulaire)</b>	<b>Audrey</b>	Présente / Présente
	<b>DER DGM</b>	<b>LE MOIGNE (suppléante)</b>	<b>Théo</b>	

Membre de droit :

<b>Présidente de l'ENS Paris-Saclay</b>	<b>CARRASCO</b>	<b>Nathalie</b>	Présente
---	-----------------	-----------------	----------

Invités permanents Présidence :

<b>Vice-présidente en charge de la stratégie et des moyens</b>	<b>PEYROCHE</b>	<b>Anne</b>	Présente
<b>Vice-président chargé de la formation</b>	<b>HUBERT</b>	<b>Olivier</b>	Présent
<b>Vice-président chargé de la recherche</b>	<b>MAITRE</b>	<b>Philippe</b>	Présent
<b>Directeur Général des Services</b>	<b>SIGNOLES</b>	<b>Laurent</b>	Présent

Invités :

<b>Responsable du service des Relations internationales</b>	<b>EVAIN</b>	<b>Catherine</b>	Excusée
<b>Responsable de la Direction d'Appui à la Recherche et à l'Innovation</b>	<b>BRANCO</b>	<b>Virginia</b>	Présente
<b>Responsable Mécénat et Partenariats</b>	<b>RAOULT</b>	<b>Véronique</b>	Présente
<b>Directrice Générale des Services Adjointe – Formation et Vie de Campus</b>	<b>DELANGHE</b>	<b>Nathalie</b>	Présente
<b>Directrice de la Communication</b>	<b>CROZET</b>	<b>Morgann</b>	Excusée
<b>Directrice des Ressources Humaines</b>	<b>RAFIK</b>	<b>Betty</b>	Excusée
<b>Directeur Général des Services Adjoint – Pilotage</b>	<b>PRONTEAU</b>	<b>Sylvain</b>	Excusé
<b>GS MRES</b>	<b>NERON</b>	<b>David</b>	Présent
<b>Doctorante</b>	<b>PIETRI</b>	<b>Mélanie</b>	Présente
<b>GT Engagement Diversité et Inclusion</b>	<b>DE SA</b>	<b>Caroline</b>	Présente

## **ORDRE DU JOUR**

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mars 2024 – Vote .....	5
II.	Points d’actualités – Information .....	5
III.	Accompagnement vers le doctorat – Information .....	6
IV.	HCERES (Etablissement, Recherche, Formation et vie étudiante) – Information .....	6
V.	Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information .....	8
VI.	Engagement normalien – Information .....	8
VII.	Enquête d’insertion – Information .....	7
VIII.	Questions diverses – Information .....	9

*La séance est ouverte à 9 heures 30. Le quorum est atteint.*

## **I. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mars 2024 – Vote**

*Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.*

## **II. Points d'actualités – Information**

Nathalie CARRASCO présente l'actualité de l'école qui se caractérise notamment par :

- trois récompenses pour des alumni de l'Ecole ;
- la tenue du congrès junior pluridisciplinaire 2024 organisé par la graduate school MRES ;
- la remise de diplôme en présence d'Elisabeth Claverie de St-Martin ;
- des échanges en interne sur l'avenir de l'Ecole (séminaire, assemblée générale) ;
- les Cordées de la réussite des classes préparatoires scientifiques en collaboration avec CentraleSupélec et l'Ecole des ponts et chaussées ;
- un colloque à venir entre les quatre ENS sur l'inclusion et la diversité en recrutement ;
- la sélection du projet de l'UPSaclay dans le cadre de l'appel à projets France2030/ClusterIA ;
- la participation de l'UPSaclay à l'appel à manifestation d'intérêt SHS.

Patrice AKNIN suggère de désigner plus tôt dans l'année le parrain ou la marraine de la remise des diplômes afin de favoriser les échanges durant l'année. Il souligne de plus la grande sensibilité des étudiants au sujet du développement durable.

Philippe MAITRE, à propos de la cérémonie de remise du diplôme, a noté l'éloge sincère qui ressortait des témoignages à l'adresse du personnel enseignant.

Mélanie PIETRI regrette que cette cérémonie n'ait pas été retransmise en direct.

Olivier HUBERT explique qu'un problème de ressources a rendu cette retransmission impossible. Cependant, un film sera produit.

Rachel MEALLET juge intéressante une restitution du séminaire de l'Ecole en CS.

Nathalie CARRASCO indique que le séminaire fait l'objet d'un compte rendu. Il conviendra d'en étudier la diffusion.

Enfin, Nathalie CARRASCO précise qu'après le retrait de la candidature d'Estelle Iacona, trois personnes sont encore en lice pour la présidence de l'UPSaclay: Souhil Megherbi, Camille Galap, et Yves Bernard.

### III. Accompagnement vers le doctorat – Information

Philippe MAITRE indique que treize candidatures ont été présélectionnées dans le cadre de la campagne des contrats doctoraux d'établissement. Cinq seront financées cette année suite aux avis et classements des écoles doctorales.

179 candidatures ont été recueillies pour les CDSN dans le cadre d'une campagne qui précède celles des écoles doctorales. Cette année, une forte proportion de CDSN sera orientée en région. Pour autant, l'Ecole contribue fortement aux contrats de l'UPSaclay notamment en SHS.

En outre, treize PhD Tracks ont été proposés cette année. Ils se sont avérés peu attractifs, particulièrement les PhD Tracks thématiques. Quoi qu'il en soit, le bilan est très positif tant pour les bénéficiaires que pour les partenaires. Il est prévu de les faire évoluer vers des bourses pré-doctorales normaliennes.

Stéphanie BURY-MONE souligne au contraire le succès remporté par ce dispositif à l'Université Paris-Saclay. Il est notamment dû à la liberté laissée aux étudiants pour construire leur projet et au soutien très actif et très stimulant d'un mentor.

Nathalie CARRASCO explique que les normaliens, qui sont également accompagnés par un mentor, souhaitent rester libres de quitter le cadre de l'UPSaclay pour mener leur thèse. C'est pourquoi le projet pré-doctoral s'impose.

### IV. HCERES (Etablissement, Recherche, Formation et vie étudiante) – Information

Nathalie CARRASCO indique que ce document, complété d'une annexe pour le RAE, comprend trois volets sur la gouvernance, la formation et la recherche.

Anne PEYROCHE signale que le document sera prochainement soumis au conseil académique de l'UPSaclay. Le volet sur la gouvernance rappelle les missions et caractéristiques de l'Etablissement et les bénéfices réciproques de son ancrage au sein de l'Université.

Philippe MAITRE précise que le volet recherche et innovation a été travaillé collectivement avec l'ensemble des composantes. Ce document réaffirme la vocation pré-doctorale de l'Ecole, son intégration au sein de l'Université, sa politique partenariale et son effort pour inscrire les sciences dans la société. Est également soulignée sa politique de soutien à la recherche, tant en matière d'investissement en équipement, qu'en recrutement et en accompagnement au montage de projets.

Bertrand THIRION suggère d'insister davantage sur la complémentarité des différentes structures de recherche. Par exemple, INRIA accompagne activement la stratégie de l'ENS Paris-Saclay.

Pour Olivier HUBERT, le volet formation se caractérise par quatre points : la mission nationale de l'Ecole au travers de son diplôme spécifique, sa mission pré-doctorale, l'élargissement de l'accueil d'étudiants dans un souci de diversité sociale et l'amélioration des conditions financières des études.

Olivier HUBERT souligne la stabilisation de ce diplôme relativement nouveau, avec toutefois quelques évolutions, telle l'élaboration d'années de recherche thématiques (ART).

Le document insiste sur l'intrication de l'Ecole avec l'UPSaclay et sur la richesse de sa vie de campus.

Rachel MEALLET suggère de renvoyer au DAE, pour compléter utilement l'aspect statistique du document.

Thomas RODET demande si les difficultés de désignation de la présidence de l'UPSaclay influent sur le calendrier de sortie d'expérimentation et sur la présentation du rapport HCERES.

Nathalie CARRASCO précise que le calendrier de l'HCERES est inchangé, même si la sortie d'expérimentation a été décalée de six mois.

Par ailleurs, une réflexion interne relative à la stratégie de politique scientifique de l'Ecole fera l'objet de groupes de travail sur le second semestre 2024, avec un point d'étape en septembre. Ces travaux compléteront ceux du groupe de travail des élus et du groupe de travail environnement.

Rachel MEALLET estime que l'apport des membres du CS pourrait être facilité par des compléments d'information sur les DER.

Patrice AKNIN attire l'attention sur le respect dans le document final de la spécificité des laboratoires tout en apportant de la lisibilité.

Mahel ZEGHOUF souligne l'inquiétude des chercheurs sur le devenir des plateformes expérimentales et sur le renfort des moyens soutenant la multidisciplinarité. A ce titre, les éléments de trajectoire sont nécessaires à brève échéance.

En conclusion des débats, Patrice AKNIN propose d'organiser des visioconférences pour travailler respectivement sur les sujets des DER et des laboratoires. De plus, des questions posées par les services pourraient être instruites en CS.

S'agissant de la recherche, Philippe MAITRE reprend les sujets évoqués lors des échanges sur ce point : le périmètre des laboratoires, l'intrication formation/recherche, les plateformes expérimentales et le soutien de l'interdisciplinarité.

*La séance est suspendue de 11 heures 40 à 11 heures 55.*

*Caroline de Sa rejoint la séance à 11 heures 55.*

## **VII. Enquête d'insertion – Information**

Olivier HUBERT explique que l'enquête est menée auprès de deux populations de normaliens : ceux diplômés depuis un an et ceux diplômés depuis six ans.

Le taux de réponse des diplômés 2022 est satisfaisant (64 %), la composition du panel est cohérente avec les effectifs par DER.

69 % des répondants sont en doctorat et 25 % en emploi. Un tiers de ce dernier groupe est employé par le secteur privé.

Par ailleurs, la totalité des normaliens ayant suivi des années de recherche thématique (ART) poursuit en doctorat. A contrario, le taux de poursuite en doctorat est le plus faible parmi ceux qui suivent un double cursus.

Le taux de réponse à 6 ans est nettement plus faible. Toutefois, le panel reste cohérent.

Le secteur privé ne représente que 22 % des emplois. Par conséquent, la mission de service public est respectée au-delà de l'engagement.

Le nombre de candidats à l'agrégation tend à décroître.

Stéphanie BURY-MONE note une proportion moindre des étudiants inscrits en thèse juste après la diplomation.

Olivier HUBERT constate également ce résultat. La différence peut provenir de l'échantillonnage, mais également par le choix de certains élèves ou étudiants de repousser le début de thèse et de recourir à l'année de césure.

## **V. Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information**

Anne PEYROCHE signale la nomination d'une chargée de mission TEDS et la désignation de 70 ambassadeurs qui sont désormais invités permanents du comité environnement. En outre, une chargée de projets RSE a été recrutée.

Le comité a contribué à la mise en place d'actions concrètes, notamment au travers de groupes de travail. De plus, une cellule TEDS est chargée du pilotage et de la mise en œuvre.

Des actions de sensibilisation sont menées. A ces formations courtes s'ajoutent, en accord avec les recommandations nationales, la mise en place à partir de la rentrée 2024 d'une formation socle obligatoire de 20 heures à l'adresse des primo-arrivants. L'Ecole tient à l'aspect transverse de cette formation socle. Deux formats sont proposés : en distanciel (SPOC de l'UPSaclay) ou en présentiel (inspiré de l'UE transversale CEESA et qui correspond à deux heures hebdomadaires sur 10 séances). Au travers d'une enquête, les normaliens ont signifié leur intérêt pour le sujet et leur souhait que la mise en place de cet enseignement s'accompagne d'une réduction du volume horaire des cours de première année. .

*Patrice Aknin quitte la séance à 12 heures 25.*

*Nathalie Carrasco prend la présidence de l'instance.*

## **VI. Engagement normalien – Information**

Caroline DE SA rappelle la sensibilité de l'Ecole à l'engagement normalien fortement partagée par les étudiants.

L'engagement est d'ores et déjà reconnu de diverses manières au travers d'activités d'enseignement du diplôme et d'une année spécifique de parcours (ASPEN). En outre, la reconnaissance est possible dans le cadre de l'UPSaclay sous forme de certifications. Les autres ENS proposent également des validations sur le sujet.

L'Ecole se propose d'inscrire cet engagement comme élément de la diplomation, sans se substituer aux dispositions déjà mises en place. Il pourra prendre la forme :

- d'une expérience à réaliser durant la scolarité avec une reconnaissance par équivalences ;
- d'une offre d'activité proposée par l'ENS ;
- d'une reconnaissance d'activité menée à l'extérieur.

Le volume de travail associé doit totaliser environ vingt heures.

La validation serait assurée selon les cas par des référents associés ou par un jury d'attribution.

Le travail engagé en novembre 2023 a conduit à la constitution d'un groupe de travail. En outre, une enquête menée auprès des normaliens a permis de recueillir leur avis, qui se rapprochait des propositions du groupe de travail.

Laurent GALMICHE s'enquiert du motif d'opposition de 12 % des répondants.

Théo LE MOIGNE explique que plusieurs répondants ont estimé que cet engagement relevait d'un choix individuel dans lequel l'Ecole ne devait pas interférer. De plus, le manque de temps et de disponibilité a été évoqué.

Caroline DE SA confirme que le groupe de travail dispose de ces informations.

Mélanie PIETRI confirme que les étudiants ne souhaitent pas que l'engagement devienne un élément de diplomation, afin de lui conserver son caractère désintéressé.

Emmanuelle PICARD s'étonne que l'Ecole ne demande pas de retour réflexif sur l'expérience menée.

Anne PEYROCHE précise que cet aspect réflexif est possible dans le cadre du diplôme. En revanche, l'expérience seule peut être prise en compte pour la diplomation.

Thomas RODET préférerait un dispositif qui valorise l'engagement sans pour autant le rendre obligatoire, par exemple par une mention sur le diplôme. En effet, cela permettrait une véritable reconnaissance des personnes les plus engagées.

Anne PEYROCHE souligne que les étudiants les plus engagés sont ceux qui ne souhaitaient pas de reconnaissance.

Nathalie CARRASCO entend cette remarque. Toutefois, le dispositif proposé répond à un choix de l'Ecole.

Caroline DE SA entend les inquiétudes des étudiants par rapport au caractère obligatoire. Pour autant, un tel engagement est de fait effectif pour une majorité des étudiants.

Olivier HUBERT souligne la nécessité de réduire les volumes horaires pour dégager du temps pour un tel engagement. Il indique que l'école sera attentive aux volumes horaires des maquettes proposées pour la nouvelle habilitation. Il conviendra de tenir compte de l'engagement normalien et de la formation TEDS de première année.

## **VIII. Questions diverses – Information**

Emmanuelle PICARD s'enquiert des dates des prochains CS.

*Le prochain CS se tiendra le 27 septembre 2024.*

*En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 12 heures 45.*